

## FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

- Peuvent bénéficier de ce service les personnes âgées de 70 ans et les personnes invalides ou handicapées.
- Les repas se composent d'un potage (facultatif), d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un fromage, d'un dessert, d'un morceau de pain équivalent à ¼ de pain de 2 livres et d'un beurre. Ils sont livrés froids et peuvent être réchauffés, de préférence au four à micro-ondes.
- Les repas sont livrés du lundi au vendredi, sans obligation de prendre tous les jours ; le vendredi, 2 repas différents peuvent être livrés (dont 1 pour le samedi).
- Si la personne suit un régime, un certificat est nécessaire. Il précisera le régime à prescrire.
- Le demandeur doit obligatoirement posséder un réfrigérateur propre et en état de marche pour stocker les barquettes entre 0° et 3°. Plats ou entrées passeront directement du réfrigérateur au four à micro-onde pour une remise en température immédiate avant consommation.
- L'agent de portage est habilité à vérifier les dates des repas dans le frigidaire.
- Les barquettes livrées comportent une DLC (date *limite de consommation*) .**Cette date doit impérativement être respectée.**
- Afin d'éviter des répercussions sur le coût des repas, il est nécessaire de prévenir la Communauté de Communes ( Tél. : 02 96 41 15 11), **au moins 72 h à l'avance** en cas d'annulation d'un repas ou de l'arrêt du service. Si ce délai n'est pas respecté, tout repas préparé sera facturé (sauf cas de force majeure : hospitalisation, ... pour lesquels un seul repas sera facturé).
- Les heures de livraison sont susceptibles d'être modifiées en fonction des impératifs de service. Nous ferons malgré tout notre possible pour maintenir un créneau horaire stable afin de vous permettre de vous organiser.
- Le paiement des repas se fait, de préférence, par prélèvement (fournir un RIB) ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.  
Tarif du repas : **8€30**

- Les bénéficiaires sont tenus d'assurer la sécurité des porteurs de repas concernant les animaux et objets dangereux lors des livraisons. Le cas échéant la responsabilité des personnes serait engagée et pourrait entraîner l'arrêt momentané ou définitif du portage.

***Je soussigné Madame, Monsieur***

***Demeurant à .....  
déclare avoir pris connaissance du fonctionnement du service de  
portage de repas à domicile et obtenu tous les renseignements  
nécessaires.***

A .....

Le.....

Signature du bénéficiaire :

Le responsable du service :

## FICHE D'INSCRIPTION AU SERVICE PORTAGE DES REPAS

***BENEFICIAIRE :***

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

Tél. :

Date d'inscription :

Personne ayant demandé l'inscription :

Date de départ :

***Personne à joindre en cas de besoin :***

NOM :

PRENOM :

Tél :